

5.9

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20231218-321920-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 27 décembre 2023

Publié le 29 décembre 2023

**Suite à la convocation en date du 4 décembre 2023**  
**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**  
**Réunie à Lille le 18 DÉCEMBRE 2023**

**Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental**

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIERET, Olivier CAREMELLE, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Christine DECODTS, Sylvie DELRUE, Jean-Luc DETAVERNIER, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Marie-Laurence FAUCHILLE, Julien GOKEL, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Caroline SANCHEZ, Marie SANDRA, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Anne VANPEENE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Salim ACHIBA donne pouvoir à Doriane BECUE, Grégory BARTHOLOMEUS donne pouvoir à Julien GOKEL, Régis CAUCHE donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Marie CIETERS donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à François-Xavier CADART, Carole DEVOS donne pouvoir à Marie-Hélène QUATREBOEUF, Soraya FAHEM donne pouvoir à Benjamin CAILLIERET, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Françoise MARTIN, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Didier MANIER, Marie-Paule ROUSSELLE donne pouvoir à Monique EVRARD, Sébastien SEGUIN donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Nicolas SIEGLER donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Aude VAN CAUWENBERGE donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Paul CHRISTOPHE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY.

Absent(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Frédéric DELANNOY, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Stéphane DIEUSAERT, Mickaël HIRAUX, Valérie LETARD, Eric RENAUD.

**OBJET** : Subvention en nature accordée au Lycée Professionnel Alfred Mongy de Marcq-en-Barœul

Vu le rapport DV/2023/489

Vu l'avis en date du 11 décembre 2023 de la Commission Développement de l'espace rural, environnement, politique de l'eau

**DECIDE à l'unanimité:**

- d'attribuer une subvention en nature au Lycée Alfred Mongy sous la forme de la remise d'un véhicule de Marque Renault / modèle Clio, immatriculé EJ-122-JE, dont la valeur marchande est estimée à 2 000 € ;
  - d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention fixant les modalités d'attribution de cette subvention en nature et tous les actes correspondants.
- 

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 18.

57 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 15 pouvoirs.

**Décision acquise par assentiment de l'assemblée.**

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental  
et par délégation,  
La Directrice des Affaires Juridiques  
et de l'Achat Public,

Claude LEMOINE

**COMMISSION PERMANENTE**  
**Réunion du 18 décembre 2023**

OBJET : Subvention en nature accordée au Lycée Professionnel Alfred Mongy de Marcq-en-Barœul

Par courrier du 7 juillet 2023, Monsieur le Proviseur a informé Monsieur le Président des dommages subis par son établissement suite à l'incendie de vingt-deux véhicules pédagogiques et à des actes de vandalisme sur huit autres lors des émeutes. Il a indiqué être à la recherche de véhicules de service destinés à la réforme afin de reconstituer son parc de véhicules pédagogiques.

Le rapport a pour objet de proposer l'attribution d'une subvention en nature au Lycée Alfred Mongy de Marcq-en-Barœul sous la forme de la remise d'un véhicule dont le Département n'a plus l'utilité afin de faciliter l'exécution de ses missions pédagogiques. Ce véhicule âgé de 7 ans, de marque Renault et de type Clio, immatriculé EJ-122-JE, a une valeur marchande estimée à 2 000 €.

Le Lycée Alfred Mongy propose des formations entièrement dédiées au monde de l'automobile et est à la recherche de véhicules pédagogiques suite à des dommages subis (incendie, vandalisme).

Aussi, une convention sera établie avec le lycée afin de fixer les conditions et les modalités d'attribution de cette subvention.

Il est proposé à la Commission permanente :

- d'attribuer une subvention en nature au Lycée Alfred Mongy sous la forme de la remise d'un véhicule de Marque Renault / modèle Clio, immatriculé EJ-122-JE, dont la valeur marchande est estimée à 2 000 € ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention fixant les modalités d'attribution de cette subvention en nature et tous les actes correspondants.

Patrick VALOIS  
Vice-Président